

Dijon, le 27 juin 2018

Béatrice BOURGERY, fondatrice de l'auto-entreprise *Jardin Rêve*, lauréate du Prix Audace 2018

Béatrice Bourgery, fondatrice de son auto-entreprise *Jardin Rêve* spécialisée dans la réalisation d'études paysagères écologiques pour le compte de particuliers, d'entreprises et de collectivités locales, a remporté mercredi 27 juin le Prix Audace 2018 à Dijon.

Créé en 2015 par La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires en partenariat avec l'Union des Auto-Entrepreneurs et seul concours dédié aux auto-entrepreneurs, ce prix récompense ceux qui se démarquent par leur audace, leur ancrage territorial et leur potentiel. A la clé, une dotation globale de plus de 50.000 euros pour tous les lauréats de France.



A l'issue de la présentation de son activité devant un jury qualifié¹, **Béatrice Bourgery, originaire de Muizon dans la Marne**, a été désignée lauréate face aux trois autres finalistes des régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté.

Démarche inédite au sein de la profession, Béatrice Bourgery est la seule éco-paysagiste conseil en ligne qui propose aux particuliers et aux entreprises des plans d'aménagement de jardins avec une dimension écologique directement intégrée. Créé il y a 9 ans, son bureau d'études d'éco-paysagiste conseil, réalise des études paysagères à distance pour le compte d'une clientèle située en France métropolitaine, Outre-mer et à l'étranger - auprès de clients francophones.

Agronome écologue de formation, son expérience professionnelle au sein d'IBM durant une dizaine d'années lui a permis de monter en autonomie son site Internet et de développer sa clientèle en ligne. Sa fibre écologique, à l'origine de son initiative, l'a poussée à se lancer à son propre compte dès le début du régime de l'auto-entrepreneuriat. « *Le régime de l'auto-entrepreneur joue aujourd'hui le rôle de catalyseur d'initiatives et, par sa simplicité et les possibilités qu'il offre de travail en réseau, constitue un formidable tremplin dans le parcours de croissance de nos entrepreneurs et de leurs entreprises* » explicite François Hurel, président de l'Union des Auto-Entrepreneurs.

Convaincue des bienfaits de la permaculture et de l'agroécologie, rien n'est laissé au hasard dans les créations de Béatrice Bourgery. L'auto-entrepreneuse choisit les matériaux et les plantes en privilégiant une

¹ Le jury est composé de chefs d'entreprises adhérents Mousquetaires, de clients des enseignes Intermarché et Bricomarché, d'administrateurs de la Fondation et des représentants de l'UAE et d'un de ses partenaires (CIC).

approche locale au sein d'un écosystème où chaque plante a son utilité. Son objectif est de faire de chaque nouveau projet un jardin parfaitement intégré dans l'écosystème environnant apportant à la fois beauté, sustentation et autonomie. Car « *un jardin bien conçu doit pouvoir se passer des interventions de son propriétaire* », au sens où « *une plante n'a pas besoin de la main de l'homme pour vivre* », nous confie Béatrice. Fière de contribuer à son échelle à la sauvegarde de l'environnement, Béatrice Bourgery a à cœur d'accompagner sa clientèle à définir son type de jardin personnalisé à travers à la fois une étude environnementale globale et une approche design, tout en poursuivant la transmission de sa pédagogie auprès d'étudiants de l'Université d'Angers.

Les 4.000 euros remis par la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires devraient lui permettre d'investir dans du matériel informatique afin de travailler avec des outils (3D et tablette graphique) plus performants. « *Avec le Prix Audace, notre Fondation encourage l'esprit d'entreprendre et soutient le développement de ces auto-entrepreneurs dans un contexte où il leur est parfois difficile de trouver des financements pour franchir un cap significatif. Ce prix est également synonyme de crédibilité pour ces auto-entrepreneurs, qui sont des entrepreneurs avant tout* » explique Maryvonne Le Roch-Nocera, administratrice de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires.

Pour en savoir plus : www.jardin-reve.fr

Portraits des finalistes

Joackim Weiler, fondateur de l'auto-entreprise « Social Maestro » à Aspach-Le-Haut (68), spécialisé dans l'accompagnement des petites entreprises dans leur stratégie web.

Eddy Gillon, luthier, fondateur de son auto-entreprise à Michery (89), spécialisé dans la fabrication d'instruments respectueux de l'environnement.

Fabrice Quenot, fondateur de l'auto-entreprise « Mon coursier de quartier » à Dijon (21), qui, grâce à son triporteur à assistance électrique 100% écologique, propose de rendre service au quotidien.

L'auto-entrepreneuriat fête les 10 ans de la création du régime en 2018

Créé le 4 août 2008, le régime de l'auto-entrepreneur a connu un rapide succès grâce à sa simplicité : création et immatriculation rapide en ligne, des cotisations proportionnelles au chiffre d'affaires, franchise de TVA... En 2012, la barre du million d'auto-entrepreneurs a été franchie avec une hausse des inscriptions au régime de la micro-entreprise en 2016 de l'ordre de 7%².

Sur les 3,5 millions d'entreprises, 1,07 million sont aujourd'hui auto-entrepreneurs. Et sous l'impulsion des évolutions sociétales et technologiques, les secteurs d'activités où se concentre le plus grand nombre d'auto-entrepreneurs ont évolué ces dernières années.

La région Bourgogne-Franche-Comté affiche son dynamisme : 36.800 auto-entrepreneurs, dont 21.900 en Bourgogne et 14.900 en Franche-Comté.

La région Grand Est est également très dynamique avec 68.800 auto-entrepreneurs dont 24.700 en Alsace, 28.600 en Lorraine et 15.500 en Champagne-Ardennes.

www.prix-audace-autoentrepreneurs.com

² Etude ACOSS Stat - Les micro-entrepreneurs fin 2016

Contact : Imedia Conseil & Communication

01 43 38 75 35 / 06 65 28 62 76

Pauline de Raymond : pderaymond@imedia-conseil.fr

Marie Toulgoat : mtoulgoat@imedia-conseil.fr

À propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mène des initiatives concrètes qui encouragent l'esprit d'entreprendre, le sens de l'engagement et l'ambition de la performance pour tous. Convaincue que l'humanisme, la proximité et la performance constituent les piliers d'un engagement sociétal porteur d'avenir, la Fondation soutient les créateurs d'entreprises en apportant du souffle aux initiatives les plus prometteuses. Chaque année, avec ses concours « Coup de Pouce » et « Prix Audace », la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires challenge une centaine de porteurs de projets et accélère la réussite des lauréats avec une dotation globale de 300.000 euros.

Par ailleurs, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires est aux côtés des chercheurs de l'Institut Pasteur pour la sécurité alimentaire tout comme des bénévoles sauveteurs en mer (SNSM) dans leurs missions de secours et de prévention.

Retrouvez l'ensemble de ses actions sur : <http://www.fondationleroch-lesmousquetaires.org/>

À propos de l'UAE

Organisation reconnue par les Pouvoirs Publics, l'UAE a pour mission de promouvoir et de défendre le régime de l'auto-entrepreneur et d'accompagner ces derniers tout au long de leur projet, de l'installation au développement. L'UAE assure gratuitement la diffusion des connaissances en mettant à la disposition de tous les auto-entrepreneurs une série d'informations et de services proposés par plusieurs partenaires officiels (CCI France, AFE, CIC, CSOEC, RAM, SAGE, Groupe La Poste, Fondation Le Roch-Les Mousquetaires, MMA Entreprise) via son site web et également via son programme d'accompagnement le Pass UAE et ses actions de proximité en région. Inspiration à poursuivre sur : <http://www.union-auto-entrepreneurs.com/qui-sommes-nous>